|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Mettre en œuvre les liaisons CAP - BAC PRO et BAC PRO - BTS**Code de l’éducation : [art. L. 612-3](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000038885813&cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=20190727) [art. L.111](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000038904597&cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=20190902)-1, [art. D. 612-31](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000041444664&cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=20200101), [art.40 de la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033934948&dateTexte=20200604). Décrets : [n° 2017-515 du 10-4-2017](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034410615&categorieLien=id) (expérimentation de modalités d’admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d’un baccalauréat professionnel) ; [n° 2019-215 du 21-3-2019](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038257865&categorieLien=id) (modalités d'admission en section de techniciens supérieurs)Vadémécum [Liaison BAC PRO – BTS, Accompagner les bacheliers professionnels en STS, Académie de Besançon, mai 2014](https://www.ac-besancon.fr/download.php?pdf=IMG/pdf/vade-mecum_bcp-bts_17juillet2014.pdf). Vadémécum TVP [« préparation à la poursuite d’études »](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee_pro_2018/46/7/VM_Poursuite_etudes_1128467.pdf) |  | **2020** |
|  |  |  |  |  |
| **Plan** Planifier |  | **Do** Mettre en œuvre |  | **Check** Evaluer |
| **Contexte, stratégie, sens, objectifs*** La thématique « liaison Bac Pro – BTS » fait-elle partie du projet d’établissement ?
* L’équipe de direction pilote-t-elle ce dispositif ? Y prend-elle part ou a-t-elle désignée un coordonnateur ?
* Des stratégies sont-elles mises en place ? des objectifs sont-ils définis ?
* Le conseil pédagogique est-il acteur dans sa mise en place ?
* Un conseil spécifique lié à cette thématique existe-t-il ?
* Le dispositif est-il connu de tous (ensemble des équipes pédagogiques, élèves et familles) ?
* Des indicateurs et le résultat des actions sont-ils publiés et connus de tous ?
 |  | **Acteurs – Actions – Moyens – Temps** **Information et orientation** * Un dispositif d’information et d’orientation est-il mis en place ?
* Durant quelle année de formation ? selon quelles modalités ? avec quels acteurs (Psy-En, professeurs enseignant en classes de BTS, professionnels ?)
* Des actions spécifiques sont-elles envisagées dans le cadre de la mise en œuvre des modules "poursuite d’études", "insertion professionnelle" et « accompagnement personnalisé » ?
* Des démarches d’accompagnement pour un passage au statut d’étudiant sont-elles envisagées ?
* Le choix de l’orientation est-il abordé en conseil de classe ? À quel moment ? Comment l’expérimentation de l’avis du conseil de classe de terminale bac pro pour le BTS est-t-elle travaillée en équipe pédagogique ?
* Les cordées de la réussite sont-elles mobilisées ?

**Liaisons CAP / BAC PRO et BAC PRO / BTS** * Des partenariats entre lycées professionnels ou entre lycées professionnels et lycées technologiques existent-ils ? au sein même du lycée polyvalent ?
* Quelles formes ce partenariat prend-il : lecture croisée des référentiels et des programmes ? réflexion croisée autour de la différenciation pédagogique ? mutualisation des pratiques ? échanges de services ? organisation spécifique de l’année ?

**L’accompagnement en lycée professionnel** * Un positionnement des compétences des élèves, notamment en français et en mathématiques, est-il réalisé ?
* Un parcours de formation spécifique est-il prévu à partir de ce positionnement ? Dans quel cadre ? Dans le cours ordinaire de la classe ? En accompagnement personnalisé ? Dans le cadre de la co-intervention ou de la réalisation du chef d’œuvre ?

**L’accueil en bac pro pour les CAP et en BTS pour les baccalauréats professionnels*** Quelle politique d’accueil est mise en place ? Selon quelles formes ?
* Un nouveau positionnement des compétences est-il réalisé à l’entrée ?
* Une réorganisation des enseignements, des emplois du temps, des PFMP ou stages est-elle programmée au cours de la première année ?
* Des temps de rencontre et de régulation entre les étudiants et les professeurs sont-ils planifiés en cours d’année scolaire ?
* L’évaluation de la progression individuelle est-elle organisée ?
* Un tutorat est-il envisagé via des professeurs ou d’autres étudiants ?
* Une répartition particulière des activités de classe est-elle prévue afin que les étudiants issus de la voie générale et technologique bénéficient des compétences professionnelles des bacheliers et vice-et-versa (autre forme de positionnement et de valorisation des acquis) ?
 |  | **Exemples d’indicateurs de suivi** **Indicateurs de flux et de parcours :*** Combien compte-t-on de bacheliers professionnels par spécialité de BTS ? quelles évolutions depuis la mise en place du dispositif ?
* Taux de poursuite en 2e année
* Profil des élèves/étudiants décrocheurs

**Indicateurs de taux de réussite au diplôme :*** Taux de réussite des CAP au bac pro et des bacheliers professionnels au BTS ?
* Ce taux de réussite est-il satisfaisant lorsqu’il est mis en relation avec les dispositifs mis en place et l’érosion des parcours ?
* Taux de poursuite d’études et d’insertion professionnelle post-bac pro et post BTS
 |

**Points forts**

**Juin 2020 - Contributeurs :**

**Académies de Besançon - Dijon**

 **DIAGNOSTIC PARTAGÉ**

 **Act Agir**

**Objectifs**

 **2.10**

**Points faibles**

**Actions**